

UNION des ASSOCIATIONS AVICOLES de L'OUEST (U.A.A.O.)

Compte-rendu assemblée générale extraordinaire et ordinaire 2021 à Rennes le 05 juin 2021

Présents : Leroy Claude, Mahé Arnaud (E.A.C.A.)

Le Goff Joseph, Le Goff Marylène (A.B.A.)

Le Corre Laurent (S.A.B.I.)

Cillard Jean Paul, Jan Fabrice, Poirier (C.N.E.V.R.B.)

Cure David, Le goff Janine, Leray Stéphane, Roussel Nicolas (SBAL)

Chevalier Eugénie (Ass avicole du Coglais)

Lagasse Jean Luc (U.A.N.)

Veron Didier (A.S.A.V.72)

Piat Jean Michel, Legaré Marie France (EAS)

Crépeau Robert, Robineau Muriel (UAV)

Besnard Dominique, Bellion Patrick (FRAV85)

Excusés : Fougerolles Didier (pouvoir à Leroy Claude), Rosnarho André (pouvoir à Le Goff Joseph), Talarmain Jean Pierre (pouvoir à Le Corre Laurent), Denis Franck (pouvoir à Chevalier Eugénie), Dupuch Sylvie et Maugein Daniel (pouvoirs à Lagasse Jean Luc), Blouin Jean Marie, Oger Jean Pierre, Podevin Marie Thérèse, Despres Claude, Besnier Jacky.

Absents : Union Avicole d'Armorique, Oiseau Club de St Vincent,

Le président Joseph Le Goff ouvre la séance et remercie les membres présents, ainsi que Fabrice Jan pour la mise à disposition de la salle à l'Ecomusée de Rennes.

Le président demande une minute de silence suite au décès depuis notre dernière AG de Jean Michel Jaouen et d'Armand Fromont.

La secrétaire annonce le décès d'éminents membres de notre aviculture. Jean Claude Martin et Michel Lacour, anciens présidents du BCF. André Dussud, ancien président de la SCAF.

Assemblée générale extraordinaire

--Modifications des statuts :

Article 2 ; rajouter 85

Article 4 : UAAO se compose des sociétés avicoles des régions Bretagne et Pays de la Loire.

Article 5 : le vote par correspondance est accepté.

Article 7 ; chaque représentant peut déléguer son pouvoir à un membre de sa société ou de l'UAAO, dans la limite de 2 pouvoirs par représentant.

Assemblée générale ordinaire 2021

David Cure et Muriel Robineau se proposent pour être les 2 réviseurs aux comptes.

Rapport d'activité

En 2020 il n'y a pas eu d'assemblée générale en présentiel, les conditions sanitaires dues à la Covid ne permettant pas de rassemblement.

Il n'y a pas eu de réunion physique à la SCAF toutes les transmissions se sont faites par mail. Marylène Le Goff donne lecture du courrier de la SCAF concernant le salon de l'agriculture à Paris (voir courrier transmis par mail). Les archives de la SCAF sont stockées aux archives de la Moselle à Metz.

L'Association Sélectionneurs Amateurs de Coucou de Rennes a cessé son activité et fait don de son reliquat de trésorerie de 1723€ à la SCAF.

L'Union européenne a également mis en place depuis le 21 avril 2021, un règlement applicable dans tous les pays de l'Europe (UE 2020/688), concernant la délivrance d'un certificat zoosanitaire pour tout transport de volailles, pigeons ou oeufs. Il doit être délivré par un vétérinaire officiel de l'état qui viendra évaluer l'état clinique de votre cheptel 48h avant le départ de vos animaux à l'exposition européenne. Le coût sera d'environ 81€ pour ce certificat, si plusieurs animaux cela pourrait dépasser les 150€. Cette somme est trop élevée pour un éleveur amateur, qui est classé dans la même catégorie que les éleveurs industriels. Une personne qui possède seulement une poule est soumise aux mêmes lois que le professionnel qui possède 10 000 volailles. Avec la nécessité de ce certificat, il ne sera plus possible de vendre des sujets aux étrangers dans les grandes expositions. La SCAF, la FFV et la SNC sont en discussion avec le ministère de l'agriculture afin d'assouplir ce règlement et que nous puissions comme actuellement, utiliser le certificat délivré par notre vétérinaire.

Cette année 2 trophées seront offerts par UAAO, à l'exposition de Nantes (annulée en 2020) et l'exposition de Rennes. L'exposition de Rennes ayant obtenu un vase de Sèvres pour les pigeons, il serait préférable d'attribuer ce trophée à une volaille ou un lapin.

2021 : Société Bretonne d'Aviculture de Loisirs à Rennes (35)

2022 : Société Avicole Brest Iroise à Ploudalmézeau (29)

2023 : Entente Avicole des Côtes d'Armor à Guingamp (22)

2024 : Entente Avicole Sarthoise (72) à ?

2025 : Société Avicole de la Mayenne (53) à ?

2026 : Association Bretonne d'Aviculture à Grand Champ (56)

2027 : Union des Aviculteurs Vendéens (85) à Challans

Ce trophée sera attribué par les juges au meilleur sujet appartenant à un éleveur exposant adhérent par le biais d'une association ou d'un club à l'UAAO. Les organisateurs devront fournir la liste des exposants au moins 10 jours avant l'exposition à notre trésorière Marie France Legaré qui gère le fichier de tous les adhérents à l'UAAO. En retour ils recevront la liste des exposants pouvant prétendre au trophée.

Dominique Besnard se charge de contacter une entreprise pour la réalisation d'un logo UAAO.

Rapport financier

Marie France Legaré présente les rapports financiers de 2019 et 2020. Les recettes sont constituées par la cotisation de 25 € par association et le bénéfice réalisé sur la vente des bagues volailles et pigeons, les CO lapins.

2€ par membres sont reversés à la SCAF.

Le solde du compte de l'UAAO au 31 Mars 2021 est positif.

Les réviseurs aux comptes n'ont constaté aucune anomalie et donnent quitus à la trésorière. Ils félicitent Marie France Légaré pour l'excellente qualité de la tenue des comptes et la gestion des bagues. Tous les membres présents l'applaudissent.

La trésorière préfère commander les bagues suivant les demandes des associations, ne pas avoir de stock. Elle signale que les frais de port pour les grosses commandes sont insuffisants, il faudra revoir les tarifs pour 2022.

Questions diverses

David Cure nous présente l'exposition de Rennes 2021 qui organise la nationale SNC. La SBAL manque de cages et de moyens. Il fait appel aux sociétés pour le prêt de cages et aux volontaires, pour le montage, le nourrissage des animaux et l'aide logistique. Quelques échanges avec les membres présents qui ne souhaitent pas de bourse aux animaux lors de la nationale SNC.

Joseph Le Goff, délégué régional FFC signale que ce corps technique souhaite connaître le nombre de lapins tatoués par race et par année. En ce qui concerne la région, il faudra transmettre à J Le Goff le nombre de lapins tatoués par race dans votre association, en utilisant l'imprimé transmis en début d'année. Ceci restera confidentiel, seul sera transmis à la FFC, le total. La FFC se réserve le droit de ne pas fournir de CO lapins aux régions si ce relevé n'est pas fourni.

Elections du conseil d'administration

Dépouillement des votes effectué par David Cure et Arnaud Mahé.

Inscrits : 36 Votants :28 1 nul 27 exprimés

Ont obtenu :

JP Cillard	27 voix
F Denis	27 voix
JL Lagasse	27 voix
MF Legaré	27 voix
J Le Goff	23 voix
M Le Goff	25 voix
JP Oger	26 voix
N Roussel	24 voix
S Dupuch	26 voix
D Fougerolle	27 voix

Les 10 candidats sont élus

Les élus se réunissent pour former le bureau.

Président : Joseph Le Goff

Vice-président : Jean Luc Lagasse

Secrétaire ; Marylène Le Goff

Trésorière : Marie France Legaré

Secrétaire adjoint : Sylvie Dupuch

Trésorier adjoint : Jean Pierre Oger

Membres ; Jean Paul Cillard, Franck Denis, Didier Fougerolle, Nicolas Roussel

Marie France Legaré est responsable des commandes de bagues, des CO lapins et pastilles cobayes.

Sylvie Dupuch est responsable du site de l'UAAO.

Calendrier des expositions et manifestations de la région UAAO

--Foire à la volaille à l'Ecomusée de Rennes le samedi 25 septembre 2021.

--Grand Champ (56) 02 et 03 octobre 2021 ??

--St Calais (72) 30 et 31 octobre 2021 ???

--Challans (85) 30 octobre au 01 novembre 2021

--Rennes (35) 13 et 14 novembre 2021 (Trophée UAAO)

--St Brice en Cogles (35) 04 et 05 décembre 2021

--Nantes (44) 11 et 12 décembre 2021 (Trophée UAAO)

Fin de la réunion à 17h10

Secrétaire UAAO

Marylène Le Goff